

# Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier

Aménagez-vous une prévoyance souple et réduisez vos impôts.

## Ce qu'il faut savoir sur la Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier

La Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier complète la prévoyance publique et la prévoyance professionnelle, qui ne couvrent qu'une partie du dernier revenu perçu avant la retraite. Elle contribue à combler une éventuelle lacune de prévoyance et à maintenir votre niveau de vie après votre départ à la retraite. Dès aujourd'hui, vous profitez de nombreux avantages.

### Investir avec flexibilité

- Intérêt préférentiel sur le Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier
- Perspectives de rendement supérieures avec la Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier
- Versements flexibles sans obligation d'épargne jusqu'au montant maximal légal. Montants maximums 2021:
  - 6883 CHF pour les personnes actives avec 2<sup>e</sup> pilier
  - 20% du revenu net, jusqu'à concurrence de 34 416 CHF, pour les personnes exerçant une activité lucrative sans 2<sup>e</sup> pilier
- Versement facile via l'Ordre permanent 3<sup>e</sup> pilier gratuit: possibilité d'ajustement automatique en cas de relèvement du montant maximal du pilier 3a
- Placement automatique de vos avoirs de prévoyance, dès 200 CHF, dans un groupe de placement sélectionné avec le Plan de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier

### Optimiser ses impôts

- Les versements dans le pilier 3a sont totalement déductibles de votre revenu imposable.
- Pas d'impôt sur la fortune, d'impôt sur le revenu ou d'impôt anticipé pendant toute la durée du placement
- Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit, séparément de vos autres revenus.
- En cas d'ouverture de deux ou trois Comptes de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier, flexibilité accrue lors du versement et, en règle générale, réduction de la charge fiscale totale



## Exemple 1<sup>1</sup>

(personne seule, protestante, revenu imposable: 60 000 CHF)

	Sans pilier 3a (en CHF)	Avec pilier 3a (en CHF)	
		Versement partiel	Montant maximal
Versement annuel		3000	6883
Total impôts	11 205	10 251	9022
<b>Réduction d'impôts annuelle<sup>2</sup></b>		<b>954</b>	<b>2183</b>

## Exemple 2<sup>1</sup>

(couple, protestants, revenu imposable: 120 000 CHF)

	Sans pilier 3a (en CHF)	Avec pilier 3a (en CHF)	
		Versement partiel	Montant maximal
Versement annuel		3000	6883
Total impôts	24 123	23 048	21 671
<b>Réduction d'impôts annuelle<sup>2</sup></b>		<b>1075</b>	<b>2452</b>

Ce document ne contient pas de conseil fiscal de quelque nature que ce soit. Toute information générale de nature fiscale fournie dans le présent document ne saurait remplacer un conseil fiscal global individuel. Vous devriez consulter un conseiller fiscal professionnel si nécessaire.

1 Les exemples reposent sur les taux de l'impôt sur le revenu de la ville de Genève pour l'année 2020 et sur le montant maximal 2021 pour les personnes actives avec un 2<sup>e</sup> pilier.

2 Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit, séparément de vos autres revenus.

## Disposer de ses avoirs de manière souple

- Vous percevez votre avoir de prévoyance dès que vous avez atteint l'âge ordinaire de la retraite AVS. Mais si vous continuez à exercer une activité professionnelle, vous pouvez poursuivre votre Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier pendant cinq années supplémentaires.
- Un versement anticipé est possible dans les cas suivants:
  - Au plus tôt cinq ans avant l'âge ordinaire de la retraite AVS
  - Passage à une activité lucrative indépendante
  - Établissement définitif à l'étranger (départ de Suisse)
  - Rachat dans votre caisse de pension
  - Perception d'une rente entière d'invalidité de l'assurance invalidité fédérale
- En cas de décès, le capital de prévoyance est versé aux bénéficiaires.

## Financer la propriété du logement

Un versement anticipé<sup>3</sup> est également possible pour financer un logement en propriété:

- Amortissement direct (retrait anticipé): capital de prévoyance déjà épargné ou parties de celui-ci utilisables à titre de fonds propres
- Amortissement indirect (nantissement): épargne des montants destinés à l'amortissement via votre Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier, au lieu d'amortir directement la dette hypothécaire

## Vos besoins

Vous souhaitez constituer un capital de prévoyance tout en

- plaçant vos avoirs de prévoyance à des conditions attractives,
- réduisant vos impôts,
- réalisant votre rêve d'accession à la propriété,
- effectuant des versements flexibles,
- comblant des lacunes de prévoyance,
- profitant des perspectives de rendement.

## Vos avantages

- Avantages fiscaux attrayants
- Intérêt préférentiel sur le Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier
- Perspectives de rendement supérieures à long terme avec la Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier
- Sélection attrayante entre des solutions de titres largement diversifiées gérées activement ou indexées
- Flexibilité des versements sans obligation d'épargne
- Pas de droits de garde, de commission d'émission/rachat supplémentaires outre la prime forfaitaire

- Protection élevée de l'investisseur avec la Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier (patrimoine séparé, réglementation)
- Fonds de prévoyance utilisables pour financer l'accession à la propriété du logement

## Risques potentiels

- Risque de marché
- Risque de gestion
- Risque de change

Veillez tenir compte des détails et autres risques énumérés à la page 4.

## Les produits de la Prévoyance individuelle 3<sup>e</sup> pilier

### Le Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier

Avec le Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt préférentiel exonéré de l'impôt anticipé et supérieur à celui des produits d'épargne de Credit Suisse (Suisse) SA. Le Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier est la base d'une bonne prévoyance.

### La Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier

La Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier vous offre à long terme l'opportunité d'un rendement supérieur à l'intérêt du Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier. Suivant le type et la durée de placement, vous sélectionnez l'un ou l'autre des groupes de placement proposés, qui se différencient principalement par la proportion d'actions et l'horizon temporel. Vous avez le choix entre groupes de placement gérés activement et groupes de placement indexés.

### Groupes de placement gérés activement

Ces groupes de placement se caractérisent par une gestion active par des gestionnaires de portefeuille spécialisés, laquelle s'emploie à maximiser vos rendements sur le long terme.

### Groupes de placement indexés

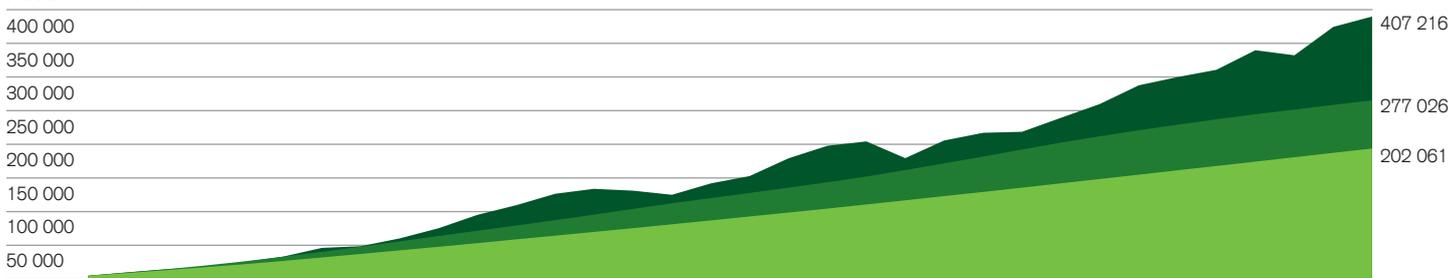
Ces groupes de placement investissent dans des fonds de placement qui reproduisent très précisément les indices et donc les évolutions sur les différents marchés. Les groupes de placement indexés ne sont pas gérés activement et se caractérisent par leurs faibles coûts – un avantage pour vos rendements à long terme.

Vous avez à tout moment la possibilité de passer d'un groupe de placement à un autre, ou du Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier à la Prévoyance-titres 3<sup>e</sup> pilier, ou inversement.

## Comparaison groupe de placement CSF Mixta-LPP – Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier (performance nette)

Du 01.01.1987 au 31.12.2020, les montants maximaux<sup>4</sup> ont été versés au début de chaque année, soit 202 061 CHF au total. Le rendement supplémentaire du groupe de placement CSF Mixta-LPP par rapport au Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier a été de 130 190 CHF.

### Fortune en CHF



	Total	CHF	202 061
Versements		CHF	202 061
Compte de prévoyance 3 <sup>e</sup> pilier	Taux d'intérêt moyen: 1,67% par an Capital final	CHF	277 026
Prévoyance-titres 3 <sup>e</sup> pilier (groupe de placement CSF Mixta-LPP)	Rendement moyen: 3,65% par an Capital final	CHF	407 216

### Rendement supplémentaire de CSF Mixta-LPP par rapport au Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier:

CHF 130 190

Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent pas un indicateur fiable de résultats courants ou futurs.

<sup>3</sup> Lors du versement, le capital est imposé à un taux réduit, séparément de vos autres revenus.

<sup>4</sup> Montants maximaux légaux pour les personnes actives avec un 2<sup>e</sup> pilier.

## Quelle est la solution la mieux adaptée à vos besoins?

Afin que vous puissiez trouver le produit de prévoyance le mieux adapté à vos besoins, les différentes solutions de prévoyance de la Credit Suisse Privilegia Fondation de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier sont énumérées plus en détail ci-après.

### Comparaison des solutions de prévoyance

<b>Placements privilégiés pour votre capital de prévoyance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte d'épargne</li> <li>Pas de titres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Immobilier/hypothèques en CHF</li> <li>Obligations en CHF</li> </ul>	Titres en CHF et monnaies étrangères (principalement obligations et actions)	Titres en CHF et monnaies étrangères (principalement obligations et actions)	Titres en CHF et monnaies étrangères (principalement obligations et actions)	Titres en CHF et monnaies étrangères (principalement obligations et actions)
<b>Quote-part d'actions moyenne<sup>4</sup></b>	pas d'actions	pas d'actions	25%	35%	45%	75%
<b>Vos connaissances concernant ces placements</b>	–	suffisantes	suffisantes	suffisantes	suffisantes	avancées
<b>Votre expérience avec ces placements</b>	–	unique	répétée	répétée	régulière	régulière
<b>Perspectives de rendement</b>	taux d'intérêt préférentiel	faibles à moyennes	moyennes	moyennes à élevées	élevées	élevées
<b>Risque (fluctuations de valeur)</b>	aucun	faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
<b>Horizon</b>	jusqu'à 3 ans ou plus	à partir de 3 ans	à partir de 5 ans	à partir de 5 ans	à partir de 8 ans	à partir de 10 ans
<b>Besoins éventuels</b>	Vous recherchez la sécurité et souhaitez éviter tout risque pour votre épargne de prévoyance. La sécurité est plus importante qu'un éventuel rendement plus élevé.	Vous optez pour un groupe de placement sans part en actions et monnaies étrangères. Vous donnez la priorité à la sécurité et vous souhaitez des revenus stables.	Afin de pouvoir profiter de gains de cours potentiels sur les marchés des actions, vous acceptez des fluctuations de valeur faibles à moyennes.	Vous souhaitez avoir une proportion d'actions plus importante et attendez un rendement moyen à élevé, tout en assumant des fluctuations de valeur.	Vous préférez avoir une quote-part d'actions élevée et visez un rendement élevé, tout en assumant des fluctuations de valeur moyennes à élevées.	Vous souhaitez participer encore davantage à l'évolution future des marchés des actions et attendez un rendement élevé, tout en assumant des fluctuations de valeur élevées.

### Solution possible (y compris composition du portefeuille)<sup>5</sup>

#### Compte

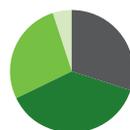
Compte de prévoyance 3<sup>e</sup> pilier (dépôt d'épargne avec taux d'intérêt préférentiel)



100% dépôt d'épargne

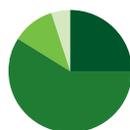
#### Géré activement

CSF Mixta-LPP Basic (n° de valeur 1486149)



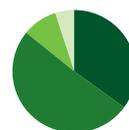
30% hypothèques  
38% obligations  
27% immobilier  
5% marché monétaire

CSF Mixta-LPP Défensif (n° de valeur 788833)



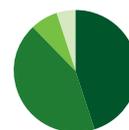
25% actions  
59% obligations  
11% immobilier  
5% marché monétaire

CSF Mixta-LPP (n° de valeur 287570)



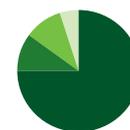
35% actions  
51% obligations  
9% immobilier  
5% marché monétaire

CSF Mixta-LPP Maxi (n° de valeur 888066)



45% actions  
43% obligations  
7% immobilier  
5% marché monétaire

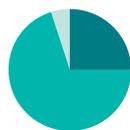
CSF Mixta-LPP Equity 75 (quote-part actions selon OPP 2 dépassée)<sup>6</sup> (n° de valeur 38261482)



75% actions  
10% obligations  
10% immobilier  
5% marché monétaire

#### Indexé

CSF Mixta-LPP Index 25 (n° de valeur 11520271)



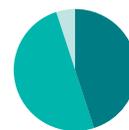
25% actions  
70% obligations  
5% immobilier

CSF Mixta-LPP Index 35 (n° de valeur 11520273)



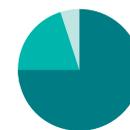
35% actions  
60% obligations  
5% immobilier

CSF Mixta-LPP Index 45 (n° de valeur 10382676)



45% actions  
50% obligations  
5% immobilier

CSF Mixta-LPP Index 75 (quote-part actions selon OPP 2 dépassée)<sup>6</sup> (n° de valeur 38261472)



75% actions  
20% obligations  
5% immobilier

Vous trouverez les rendements actuels de chacun des groupes de placement ainsi que d'autres informations sur la Prévoyance-titres sur [credit-suisse.com/prevoyance](http://credit-suisse.com/prevoyance).

<sup>5</sup> Il s'agit ici de valeurs indicatives; selon la situation du marché, les valeurs réelles peuvent varier dans le cadre des marges définies dans les directives de placement.  
<sup>6</sup> Ces produits présentent une part moyenne d'actions de 75% et dépassent ainsi la limite prévue pour les actions selon l'art. 55 OPP 2. Compte tenu de leur part élevée d'actions, ces produits comportent un risque plus important que les produits avec une part d'actions maximale de 50%.

# Risques potentiels

## Perte potentielle

Dans le cadre d'un placement dans les groupes CSF Mixta-LPP, l'investisseur peut subir une perte dans certaines circonstances. Grâce à la répartition des risques entre de nombreux placements collectifs et les sous-jacents qu'ils contiennent, la probabilité d'une perte totale est très minime.

## Risque de marché

L'investisseur supporte le risque de baisse de la valeur des groupes de placement CSF Mixta-LPP sur la durée. Une telle baisse peut intervenir en raison de fluctuations du prix de marché des sous-jacents. Les fluctuations résultent entre autres de modifications des fondamentaux ainsi que d'actions imprévisibles et en partie irrationnelles des acteurs du marché.

## Risque de gestion

Les gestionnaires de portefeuille des groupes de placement CSF Mixta-LPP sélectionnent les placements collectifs et déterminent la pondération dans le cadre des marges de variation définies. De telles décisions peuvent également entraîner des pertes.

## Risque de change

Les groupes de placement CSF Mixta-LPP (sauf CSF Mixta-LPP Basic) investissent également dans des monnaies autres que le franc suisse. Les fluctuations des taux de change qui y sont liées peuvent diminuer la valeur des droits.

## Risque de liquidité

D'une manière générale, les droits des groupes de placement CSF Mixta-LPP peuvent être souscrits et revendus quotidiennement. En cas de situations boursières exceptionnelles, la direction de CSF peut limiter ou suspendre provisoirement le rachat de droits. Au cas où les liquidités d'un groupe de placement ne suffisent pas pour un versement immédiat et si, à défaut de liquidités du marché, une vente immédiate de placements inhérents ne pourrait avoir lieu qu'à des prix excessivement bas, le rachat de droits peut être reporté de trois semaines au maximum ou être échelonné.

## Risque d'erreur de suivi

Le rendement d'un groupe de placement CSF Mixta-LPP peut être inférieur à celui du benchmark sous-jacent (indice de référence) en raison des frais de gestion de fortune occasionnés.

## Autres risques

L'investisseur peut être exposé à d'autres risques liés aux sous-jacents des placements collectifs, par exemple le risque de contrepartie ou le risque de l'émetteur, lors du recours à des produits dérivés ainsi que lors de placements dans les pays émergents ou sur le marché immobilier.

## Contactez-nous

Nous nous tenons à votre disposition pour un entretien personnalisé.

Appelez-nous au 0844 200 112\*, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00.

Informations complémentaires sur notre site:

[credit-suisse.com/planificationfinanciere](https://credit-suisse.com/planificationfinanciere)

\* Nous attirons votre attention sur le fait que toutes les communications téléphoniques peuvent être enregistrées. Lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez tacitement cette pratique.



## CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale

CH-8070 Zurich

[credit-suisse.com](https://credit-suisse.com)

Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle. Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Le capital de placement en obligations peut diminuer en fonction du prix de vente, du cours de bourse ou des fluctuations des montants de remboursement. Il faut donc faire preuve de prudence face à de tels instruments de placement. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les actions sont soumises aux lois du marché et donc sujettes à des fluctuations de valeur qui ne sont pas complètement prévisibles. Les principaux risques associés aux placements immobiliers incluent la liquidité limitée du marché immobilier, l'évolution des taux d'intérêt hypothécaires, l'évaluation subjective des immeubles, les risques intrinsèques liés à la construction d'immeubles et les risques environnementaux (p. ex. terrains contaminés). Credit Suisse Fondation de placement, Zurich, est l'émetteur et le gestionnaire des produits CSF. Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, est la banque dépositaire. Les statuts, les réglementations et les directives de placement ainsi que les derniers rapports annuels et fact sheets peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fondation de placement. Seuls les fonds de pension domiciliés en Suisse qui ne sont pas soumis à l'impôt sont autorisés comme investisseurs directs. Copyright © 2021 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés